



STIFTUNG AUFFANGEINRICHTUNG BVG
FONDATION INSTITUTION SUPPLETIVE LPP
FONDAZIONE ISTITUTO COLLETTORE LPP



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES 2014

Synthèse

TABLE DES MATIERES

page

1.	L'ESSENTIEL EN BREF	5
1.1.	Ensemble de la fondation	5
1.2.	Branche Comptes de libre passage	6
1.3.	Branche Prévoyance LPP	7
1.4.	Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage	8
1.5.	Branche Contrôle de la réaffiliation	9
2.	PLACEMENTS DE CAPITAUX	10
2.1.	Rendements - portefeuille global	10
2.2.	Rendements - catégories de placement	10
2.3.	Stratégie de placement et répartition des placements (asset allocation)	11
2.4.	Afflux de capitaux	12
3.	COMPTES ANNUELS	13
3.1.	Bilan de l'ensemble de la fondation	13
3.2.	Compte d'exploitation de l'ensemble de la fondation	14
4.	TACHES ET ORGANISATION	16
4.1.	Forme juridique et but	16
4.2.	Missions	16
4.3.	Organisation	17
4.4.	Composition du Conseil de fondation	18

AVANT-PROPOS

L'exercice 2014 a été marqué par le passage au nouveau système de gestion orienté processus appelé Apollo 2 dans la branche Prévoyance LPP. Après quelques problèmes de mise en route, tout est rentré dans l'ordre. Le traitement irréprochable des nouvelles affaires a rapidement permis d'entrevoir les bénéfices que l'on peut attendre du nouveau système: la qualité de traitement est appelée à progresser, tandis que les frais administratifs diminueront. Cette année encore, la branche Comptes de libre passage a atteint un volume d'affaires très élevé, qu'elle a géré avec brio, tandis que les branches Assurance pour les risques des personnes au chômage et Contrôle de la réaffiliation sont restées relativement stables par rapport à l'an dernier. L'institution supplétive a enregistré un solide rendement sur ses placements de capitaux dans l'ensemble, surtout si l'on tient compte de sa stratégie de placement prudente.

En 2014, la branche Prévoyance LPP était au centre de l'attention. Après la fermeture de l'agence de Rotkreuz, l'intégration du personnel de celle-ci à Zurich a requis un engagement extraordinaire, de même que le passage au nouveau système et notamment la migration d'effectifs anciens, voire très anciens, qui ont tenu en haleine les services informatiques et administratifs. Au cours de l'année écoulée, les signes d'amélioration se sont multipliés. Maintenant qu'elle a mené à bien cette transition, l'institution supplétive est parée pour l'avenir. Ces évolutions ont failli faire oublier que l'activité a été solide, soutenue par la progression des capitaux de prévoyance et l'augmentation du nombre d'affiliations et de personnes assurées.

Avec la mise en production réussie d'Apollo dans la branche LPP, l'institution supplétive a comblé la dernière lacune et pleinement respecté son ambitieuse feuille de route en termes de coûts, délais et fonctions. Elle fonctionne désormais de la même manière dans toutes les branches, ce qui est finalement tout bénéfique pour les clients.

Totalisant quelque 1'670 millions de francs d'afflux et 940 millions de francs de sorties de capitaux, la branche Comptes de libre passage a connu à nouveau une augmentation du volume d'affaires, tout en gérant ces volumes avec la qualité

habituelle à un coût particulièrement bas. C'est également sur ce point que la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage a enregistré des résultats extrêmement positifs pour la troisième année de l'ère Apollo.

Concernant les placements de capitaux, l'institution supplétive a obtenu un résultat de 5.7% et dépasse ainsi de loin les objectifs de rendement dans les trois branches. Ce résultat est très réjouissant, eu égard à la stratégie de placement conservatrice que la Fondation est tenue d'adopter du fait de sa tolérance restreinte au risque. A l'exception des placements dans les matières premières (commodities), toutes les catégories de placement ont contribué à ces bons résultats. La rémunération des placements à taux fixe a chuté l'an passé et, pour ce qui est des titres en francs suisses, elle était proche de zéro, voire négative. Cette situation a permis des plus-values liées aux placements en obligations, mais, à l'avenir, il sera plus difficile d'obtenir des rendements positifs.

Forte de quelque 130 collaboratrices et collaborateurs motivés, la Fondation institution supplétive LPP a, pendant l'exercice 2014, en permanence œuvré à l'amélioration de ses procédures afin d'offrir à ses clients un service de qualité. Un grand nombre d'objectifs intermédiaires ont été atteints, d'autres suivront.

Kurt Gfeller

Président du Conseil de fondation

Max Meili

Directeur

1. L'ESSENTIEL EN BREF

1.1. Ensemble de la fondation

L'exercice 2014 se caractérise, une fois encore, par un chiffre d'affaires très élevé. La branche Comptes de libre passage tire particulièrement son épingle du jeu avec un volume record d'afflux et de sorties de capitaux. La fortune de prévoyance a également poursuivi sa forte progression dans la branche Prévoyance LPP. Le nombre de demandes de prestations d'invalidité par des chômeurs a légèrement diminué, tandis que le nombre d'annonces dans le cadre du contrôle de la réaffiliation s'est maintenu autour du niveau de l'an dernier. Parmi les autres événements notables figurent l'intégration des collaborateurs de l'agence de Rotkreuz, après sa fermeture, à Zurich et les travaux menés afin d'élaborer des règles pour l'adaptation des cotisations dans la branche AC.

En sa qualité de troisième contributeur, le domaine des placements de capitaux et le Comité de placement ont rempli leur rôle de façon exemplaire. Avec un rendement global de 5.7%, le résultat se révèle satisfaisant, d'autant que la stratégie de placement adoptée dans les branches AC et CLP est placée sous le signe de la prudence. Les plus-values sur les obligations ne devraient toutefois pas perdurer à ce niveau.

Ensemble de la Fondation (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Nombre de comptes / assurés actifs	1'085'978	1'035'237	4.9%
Nombre de rentes versées	8'997	8'566	5.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	10'460'770	9'115'676	14.8%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	9'390'957	8'421'830	11.5%
Excédent de recettes **	375'966	194'563	93.2%
Frais administratifs directs	14'458	17'142	-15.7%
Rendement sur le capital	5.7%	2.8%	2.9%
Degré de couverture	111.4%	108.2%	2.9%

* incl. provisions techniques

** avant constitution réserves de fluctuation

1.2 Branche Comptes de libre passage

Les attentes concernant l'afflux net de capitaux de libre passage ont été une nouvelle fois dépassées pendant l'exercice. L'institution supplétive inscrit deux nouveaux records dans son histoire avec un afflux de plus de 1.67 milliard de francs et une sortie de capitaux de 0.94 milliard.

Le volume élevé des capitaux de prévoyance a pesé lourd sur les services administratifs, car, outre le nombre de cas à traiter, le volume d'appels téléphoniques a sensiblement augmenté. De plus, le service clientèle de la branche Comptes de libre passage a prêté main forte à d'autres branches. C'est notamment le traitement des paiements qui a posé le plus de difficultés, car il n'est pas possible de prévoir à quel moment les mouvements importants interviendront et donc de planifier les capacités en conséquence. A cela s'ajoute le fait qu'un nombre élevé d'ouvertures de compte a tendance à faire fléchir le degré de couverture, lorsque celui-ci est positif.

Chiffres-clés CLP (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Nombre de comptes	904'882	854'770	5.9%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	7'832'669	6'813'261	15.0%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	7'252'549	6'423'970	12.9%
Excédent de recettes **	190'829	87'649	117.7%
Frais administratifs directs	4'294	5'718	-24.9%
- par compte en CHF	4.75	6.69	-29.1%
Rendement sur le capital	4.9%	2.8%	2.1%
Rémunération des comptes	1.0%	1.0%	0.0%
Degré de couverture	108.0%	106.1%	1.8%

* incl. provisions techniques

** avant constitution réserves de fluctuation

Conformément à la décision du Conseil de fondation, la rémunération de l'avoird'épargne s'aligne en premier lieu sur les possibilités financières de la fondation et ensuite sur les taux d'intérêt crédités par une sélection représentative de banques suisses pour les comptes de libre passage. La rémunération est revue chaque trimestre. Malgré un niveau général très bas des taux d'intérêt au cours de l'exercice, un taux de 1.0% a pu être crédité pour toute l'année 2014.

1.3 Branche Prévoyance LPP

La mise en œuvre des deux grands projets, en l'occurrence Apollo 2, qui porte sur l'introduction d'un nouveau système de gestion orienté processus dans la branche Prévoyance LPP BVG et Integra 2, consacré à la fermeture de l'agence de Rotkreuz et à l'intégration de son personnel à Zurich, a mobilisé toutes les ressources disponibles pour assurer la gestion des affaires courantes avec la qualité nécessaire. Par ailleurs, la migration de tout l'historique depuis 1985 a été réalisée, ce qui a nécessité un tour de force sans pareil de la part des services informatiques, mais aussi des services opérationnels.

Dans ces conditions, les retards dans le service clients, le service des prestations et l'encaissement n'ont pu être évités. Les retards ont été les plus importants dans le traitement des résiliations de contrat et des sorties. Toutefois, la situation s'est progressivement améliorée au cours de l'exercice et des progrès ont été enregistrés pratiquement à tous les niveaux. La qualité a régulièrement progressé, sauf dans des cas relativement peu nombreux. Le traitement efficace et rapide des nouvelles affaires prouve que l'institution supplétive est sur la bonne voie. Dans la branche LPP aussi, la barre est désormais redressée.

Chiffres-clés LPP (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Nombre d'assurés actifs	33'727	31'030	8.7%
Nombre de rentes versées	4'344	3'961	9.7%
Nombre d'employeurs affiliés	22'220	19'024	16.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'960'911	1'711'609	14.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	1'693'004	1'562'903	8.3%
Excédent de recettes **	119'201	50'626	135.5%
Frais administratifs directs	8'818	9'913	-11.0%
- par assuré en CHF	231.62	283.31	-18.2%
Rendement sur le capital	8.6%	2.6%	6.0%
Taux d'intérêt technique	2.5%	2.5%	0.0%
Degré de couverture	115.8%	109.5%	5.8%

* incl. provisions techniques

** avant constitution réserves de fluctuation

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'adaptation obligatoire des rentes de risque au 1er janvier 2015. Les rentes de vieillesse n'ont pas fait l'objet d'une adaptation, elles non plus.

1.4. Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage

Depuis trois ans, le nombre de nouvelles demandes de rentes d'invalidité est en recul. Cette tendance s'est poursuivie en 2014. Les compensations de prestations avec des prétentions de tiers (p. ex. assistance sociale) et les nécessaires révisions périodiques de l'AI ont également diminué, sans qu'une tendance puisse être identifiée. Les cas de décès annoncés sont en légère augmentation.

Heureusement, les corrections rétroactives et les saisies a posteriori de cas de prestations sont en forte régression. Cette évolution traduit la nette amélioration de la collaboration avec les personnes assurées, les offices AI et les administrations. Les avantages d'une gestion rigoureuse des processus grâce au système de gestion Apollo se font de plus en plus sentir. Par ailleurs, les délais de traitement entre la date de la demande et celle de la décision sont sans cesse réduits. Ce gain de temps témoigne lui aussi des progrès accomplis par le service des prestations tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Chiffres-clés AC (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Nombre d'assurés actifs	147'369	149'437	-1.4%
Nombre de rentes versées	4'653	4'605	1.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	667'191	590'806	12.9%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	445'405	434'957	2.4%
Excédent de recettes **	65'936	56'287	17.1%
Frais administratifs directs	1'076	1'220	-11.8%
- par rente versée en CHF	231.30	264.84	-12.7%
Rendement sur le capital	6.7%	3.4%	3.3%
Taux d'intérêt technique	2.0%	2.0%	0.0%
Degré de couverture	149.8%	135.8%	10.3%

* incl. provisions techniques

** avant constitution réserves de fluctuation

Etant donné que le renchérissement a été faible au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'adaptation des rentes de survivants et d'invalidité au 1er janvier 2015.

1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'annonces a légèrement baissé, si l'on tient compte des annonces clôturées et de celles qui n'ont pas encore été traitées. Le nombre d'annonces entièrement traitées a diminué par rapport à l'année précédente. Pour cette raison, le nombre d'entreprises annoncées à la branche Prévoyance LPP pour une affiliation d'office a faibli.

Chiffres-clés CR (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Nombre de déclarations	17'270	18'672	-7.5%
<i>dont les annonces traitées</i>	15'671	18'672	-16.1%
Frais administratifs directs	270'268	291'740	-7.4%
Frais administratifs directs par déclaration en CHF	15.65	15.62	0.2%

2. PLACEMENTS DE CAPITAUX

2.1. Rendements - portefeuille global

La performance 2014 calculée selon la méthode TWR quotidienne s'établit à 5.7% pour l'ensemble de la fortune de la Fondation (contre 2.8% l'année précédente), ce qui correspond à l'indice de référence.

En raison de leurs missions spécifiques et de la tolérance limitée au risque, les stratégies de placement varient fortement dans les trois branches de l'institution supplétive en ce qui concerne la part du marché monétaire et d'actions, ce qui s'est reflété dans le résultat des placements. La branche LPP a enregistré en 2014 une performance de 8.6%, ce qui constitue un très bon résultat par rapport à d'autres institutions de prévoyance suisses. Afin de pouvoir proposer une rémunération conforme au marché des comptes de libre passage, une grande partie (45.9%) de la fortune de cette branche a été placée sur le marché monétaire en CHF. Sous cet angle, le rendement de 4.9% de cette branche est très positif. Dans la branche AC, le rendement des placements se monte à 6.7%.

Les risques de change sont dans une large mesure couverts dans toutes les branches de l'institution supplétive, car ils ne donnent lieu à aucune prime de risque. Par conséquent, la fortune n'a guère profité de la hausse importante de l'USD au second semestre. Sans couverture du risque de change, le résultat annuel aurait été supérieur de 0.5 point.

Évolution du rendement	2014	2013
Prévoyance LPP	8.6%	2.6%
Comptes de libre passage	4.9%	2.8%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	6.7%	3.4%
Total	5.7%	2.8%

2.2. Rendements - catégories de placement

La politique monétaire extrêmement expansive menée par toutes les grandes banques centrales dans le monde a entraîné la chute des taux d'intérêt et donc des plus-values sur les titres à taux fixe. Par la suite, les taux bas ont conduit les investisseurs à se tourner de plus en plus vers les actions et les valeurs im-

mobilières. Il n'est donc pas étonnant que toutes les catégories de placement aient progressé en valeur en 2014. Seules les matières premières (commodities) font exception et ont enregistré des pertes en raison de la chute des prix sur les marchés de l'énergie.

Catégorie de placements	Part de la fortune 31.12.2014			Performance 2014	
	en mio.CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Benchmark
Liquidités/marché monétaire CHF	3'816.4	36.7%	33.3%	0.2%	-0.1%
Obligations Suisse	2'114.8	20.3%	21.4%	8.6%	8.8%
Obligations monde	1'737.0	16.7%	17.2%	10.8%	12.3%
Actions Suisse	498.8	4.8%	5.0%	12.9%	13.0%
Actions monde	1'239.2	11.9%	12.0%	17.5%	17.0%
Actions marchés émergents	195.7	1.9%	2.0%	8.9%	9.3%
Valeurs immobilières Suisse	667.8	6.4%	7.0%	9.6%	9.3%
Valeurs immobilières monde	46.4	0.4%	0.5%	9.6%	9.5%
Matières premières	137.3	1.3%	1.6%	-8.3%	-7.3%
FX Overlay	-51.1	-0.5%			
Total global	10'402.3	100.0%	100.0%	5.7%	5.7%

2.3. Stratégie de placement et répartition des placements (asset allocation)

Les stratégies de placement n'ont pas été revues dans les trois branches. La dynamique des stratégies de placement dans les branches CLP et AC n'a pas conduit non plus à une révision de la répartition stratégique de la fortune.

Début 2014, la catégorie de placement Actions monde a connu un changement: plus de 1600 actions du MSCI World Index global ont été remplacées par des titres du MSCI World IMI Index qui rassemble des petites et moyennes entreprises. Ce nouvel indice de référence contient des actions de plus de 6'100 entreprises de 24 pays de l'OCDE. L'institution supplétive investit toujours dans un portefeuille à gestion passive.

L'allocation d'actifs effective (tactique) de l'institution supplétive s'aligne fortement sur la stratégie de placement. Elle s'effectue dans les fourchettes prescrites par le Conseil de fondation selon un concept basé sur des règles prédéfinies.

Par conséquent, les modifications apportées à l'allocation d'actifs par rapport à l'année précédente ont été extrêmement limitées dans toutes les catégories de placement.

Catégorie de placement	CLP		LPP		AC	
	Stratégie	Répartition	Stratégie	Répartition	Stratégie	Répartition
Liquidités/marché monétaire CHF	42.0%	45.9%	1.0%	2.6%	20.0%	22.4%
Obligations Suisse	15.0%	13.8%	46.0%	45.8%	29.0%	26.5%
Obligations monde	16.0%	15.6%	22.5%	21.3%	17.0%	17.0%
Actions Suisse	5.0%	4.7%	5.0%	5.0%	5.5%	5.5%
Actions monde	11.5%	11.0%	13.0%	14.3%	14.5%	15.7%
Actions marchés émergents	2.0%	1.9%	1.5%	1.5%	3.0%	3.0%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	6.3%	7.0%	6.8%	7.0%	6.6%
Valeurs immobilières monde	0.0%	0.0%	2.0%	1.7%	2.0%	2.2%
Matières premières	1.5%	1.2%	2.0%	1.6%	2.0%	1.7%
FX Overlay		- 0.5%		- 0.6%		- 0.5%
Total placements de capitaux	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

2.4. Afflux de capitaux

L'afflux net de fonds dans chacune des branches de l'institution supplétive se poursuit avec la même intensité.

Afflux de capitaux* (CHF '000)	2014	2013	Ecart
Afflux net total	812'203	682'647	19.0%
Afflux net CLP	671'379	534'707	25.6%
Afflux net LPP	104'484	115'061	-9.2%
Afflux net AC	36'340	32'879	10.5%

* cotisations comptabilisées moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales ni régularisations

3. COMPTES ANNUELS

3.1. Bilan de l'ensemble de la fondation

31.12.2014
CHF '000

31.12.2013
CHF '000

ACTIF

Placement de la fortune	10'681'421	9'256'318
Liquidités	121'474	131'899
Créances sur les cotisants	134'804	105'964
Autres créances	19'786	55'080
Placements de capitaux	10'402'336	8'959'162
Matériel d'exploitation	3'020	4'213
Actifs de régularisation	6'100	5'739
Total des actifs	10'687'520	9'262'056

PASSIF

Engagements	219'633	138'426
Passifs de régularisation	1'306	1'852
Réserves de contributions patronales	423	356
Provisions non techniques	5'388	5'745
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	9'390'957	8'421'830
Capital de prévoyance assurés actifs	7'979'557	7'198'915
Capital de prévoyance rentiers	825'272	743'937
Provisions techniques	586'128	478'978
Réserve pour fluctuation des cours	953'138	640'642
Fonds disponibles/découvert	116'675	53'204
Total des passifs	10'687'520	9'262'056

3.2. Compte d'exploitation de l'ensemble de la fondation

	2014	2013		2014	2013
	CHF '000	CHF '000		CHF '000	CHF '000
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	214'442	227'607	Dissolution / constitution de provisions non techniques	358	-914
Cotisations salariés	92'721	96'424	Autres recettes	4'783	8'915
Cotisations employeurs	114'467	122'684	Autres charges	-1'764	-3'667
Dépôts et subsides	7'254	8'499	Charges administratives	-24'251	-24'616
Prestations d'entrée	1'792'701	1'532'189	Frais administratifs généraux	-23'867	-24'157
<i>Flux provenant des cotisations et prestations d'entrée</i>	2'007'143	1'759'796	Révision/Expert pour la prévoyance professionnelle	-259	-291
Prestations réglementaires	-237'385	-225'000	Autorité de surveillance	-125	-168
Rentes de vieillesse	-26'889	-21'879			
Rentes de survivants	-4'744	-4'279	Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	375'966	194'563
Rentes d'invalidité	-20'688	-23'062	Modification de la réserve pour fluctuation des cours	-312'496	-170'503
Rentes pour enfants	-2'885	-3'203	Constitution de la réserve pour fluctuation des cours	-312'496	-170'503
Prestations en capital lors de la retraite	-152'704	-145'179			
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-29'476	-27'397	Excédent des produits	63'471	24'060
Prestations de sortie	-933'681	-827'927			
<i>Flux allant aux prestations et versements anticipés</i>	-1'171'066	-1'052'927			
Dissolution/constitution capitaux, provisions, réserves de cotisations	-969'243	-728'967			
Dissolution/constitution					
de capital de prév. assurés actifs	-738'237	-584'269			
de capital de prévoyance rentiers	-45'661	-66'673			
des provisions techniques	-105'367	-7'146			
Rémunération du capital d'épargne	-79'913	-70'712			
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	-65	-167			
Dépenses d'assurance	-519	-549			
Résultat net de la partie assurance	-133'685	-22'647			
Résultat net du placement de la fortune	530'525	237'492			
Intérêts encaissés sur les liquidités	96	101			
Intérêts des autres créances	2'640	1'778			
Rémunération des placements de capitaux	544'511	250'175			
Dépenses de gestion de la fortune	-14'727	-13'100			
Charges d'intérêts	-1'995	-1'462			

4. TACHES ET ORGANISATION

4.1. Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance du secteur privé, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP), par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs¹. Elle est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le nom de «Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'Institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)».

4.2. Missions

L'art. 60 al. 2 et 5 et l'art. 11 al. 3bis LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP.

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- > «Comptes de libre passage» (art. 60 al. 5 LPP);
- > «Prévoyance LPP» (art. 60 al. 2 let. a, b, c et d LPP);
- > «Assurance pour les risques des personnes au chômage» (art. 60 al. 2 let. e LPP) et
- > «Contrôle de la réaffiliation» (art. 11 al. 3bis LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1 al. 2 let. e de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54 al. 4 LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la fondation peut rendre des décisions (art. 60 al. 2bis LPP).

¹ Les associations fondatrices étaient: l'Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), l'Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), l'Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), l'Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

4.3. Organisation

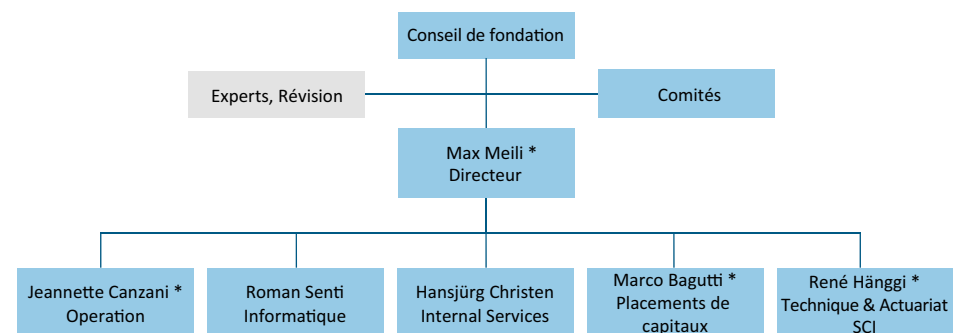
Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Fondation accomplit toutes les tâches administratives avec son organisation propre, laquelle comprenait environ 130 personnes fin 2014.

Les placements de capitaux sont gérés par différents établissements bancaires et gestionnaires de portefeuilles, sous la direction du domaine placements de capitaux.

Dans le domaine Contrôle des placements, la Fondation reçoit l'appui de PPCmetrics SA, dans le domaine Comptabilité des titres et Global Custody, celui d'UBS SA et, pour les questions juridiques, celui de Maître Hans-Ulrich Stauffer, Docteur en droit. Le rôle d'expert en assurances pensions est assumé par Patrick Spuhler, Swisssanto Prévoyance SA. La société de révision est Ernst & Young SA, Zurich. L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix membres sont désignés par les associations faïtières des travailleurs et des employeurs et deux membres représentent le secteur public.

Pour le seconder dans sa mission, le Conseil de fondation a institué des comités chargés de différentes tâches.

Fin 2014, l'organisation était la suivante:



* Membre de la direction

4.4. Composition du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation se composait en 2014 ainsi:

Représentants des employés

Ruedi Steiger (vice-président)	Syndicat des services publics, SSP, Zurich
Franz Cahannes	Unia, Zurich
Dr. Martin Flügel	Travail.Suisse, Berne
Dr. Doris Bianchi	Union syndicale suisse, Berne
Urs Masshardt	Travail.Suisse, Berne

Représentants de l'employeur

Kurt Gfeller (président)	Union suisse des arts et métiers, Berne
Andreas Markwalder	GastroSocial, Aarau
Martin Kaiser	Union patronale suisse, Zurich
Dr. Andreas Lüthi	proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
François Gummy	Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne

Représentants des pouvoirs publics

Marcel Wyss	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne
vacant	

Agence Suisse alémanique

Fondation institution supplétive LPP
Case postale
8036 Zurich

Agence régionale de la Suisse romande

Fondation institution supplétive LPP
Case Postale 6183
1002 Lausanne

Agenzia regionale della Svizzera italiana

Fondazione istituto collettore LPP
Casella postale 224
6928 Manno

Fondation
institution supplétive LPP
Direction
Weststrasse 50
8003 Zurich

www.aeis.ch